

REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (RPE) COUPE DE FRANCE

FINALE M13 saison 2018/2019

(en attente d'approbation par le Conseil d'Administration du 4 mai 2019)

Art 1 - GENERALITE

Nom de l'épreuve	Finale Coupe de France M13	
Catégorie	M13 (F ou M)	
Abréviation	CDF M13 (F ou M)	
Commission sportive référente	CCS	
Forme de jeu	4x4	
Genre	Masculin ou Féminin	

Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Nombre d'équipes engagées dans l'épreuve	12
Nombre maximum d'équipe par GSA	1 par genre

Art 3 - LICENCES DES JOUEURS

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition volley ball
Option OPEN/PES autorisée	Oui
Type de licence mutation autorisé	Nationale et régionale
Date limite de qualification pour les licences mutations	31 décembre 2018
Catégories autorisées	
M13	Oui
M11	Oui
M9	Non

Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES EQUIPES

Dans l'équipe (joueurs et joueuses inscrits (es) sur la feuille de match)	
Nombre maximum de joueurs (ses) mutés (es) et/ou option OPEN, PES	2
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) hors UE	1
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) Ligue	illimité
Nombre minimum de joueurs (ses) issus (es) de la formation française	6
Date limite de saisie du collectif sur l'espace club	28/04/2019
Nombre maximum de joueurs (ses) dans le collectif arrêté au 28/04/19	10
Nombre maximum de joueurs (ses) qualifié(e)s pour la compétition	8
Nombre d'arbitre obligatoire avec la délégation	1

Le collectif dûment validé par la FFvolley/CCS devra être imprimé par chaque club participant et être présenté lors de la réunion technique qui se tiendra la veille du 1^{er} jour de la compétition.

Un(e) joueur(euse) ne pourra pas participer à la Phase Finale de la Coupe de France Jeune, si elle/il a participé à un tour de Coupe de France, quelle que soit la catégorie, avec un autre club au cours de la saison.

Art 5 - CALENDRIER

Phase Finale	10 au 12 Mai 2019
Lieu pour les Equipes Féminines	AS SP Sartrouville
Lieu pour les Equipes Masculines	VBC Francheville Ouest Lyonnais

Art 6 - PROTOCOLE DES RENCONTRES

Heure programmée de la 1 ^{ère} rencontre	H
Présence des arbitres	H- 60 minutes
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 45 minutes
Présence du marqueur	H- 45 minutes
Contrôle des présences et signature de la feuille de match.	H- 30 minutes
Tirage au sort	H- 30 minutes
Echauffement au filet	H- 13 minutes
Délai minimum entre 2 rencontres du même tournoi	40 minutes

Art 7 - COMMUNICATION DES RESULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi de la FDM	GSA organisateur
Saisie des résultats pour chaque journée de compétition sur le site FFvolley	Avant 0h00 (minuit)
Adresse d'expédition des feuilles de match papier : <p style="text-align: center;"><i>FFvolley 17 Rue Georges Clémenceau 94600 Choisy le Roi</i></p>	

Les feuilles de matches doivent être postées le 1^{er} jour ouvré à l'issue de la finale (*cachet de la poste faisant foi*).

Art 8 - FORMULE SPORTIVE

POULE FINALE M13 FEMININE A SARTROUVILLE

I. COMPOSITION DES POULES

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1. US DE VILLEJUIF	1. RC CANNES	1. ASBAM MONTPELLIER	1. NIMES VOLLEY-BALL
2. AS SP SARTROUVILLE	2. AS SP ENTREMONT RIXHEIM	2. AS YUTZ THIONVILLE	2. ENT. RHONE OUVEZE VB
3. VB GRUISSAN	3. EC ORLEANAIS	3. VOLERO LE CANNET CA	3. VC HARNES

II. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Vendredi 10 mai 2019

* 1^{ère} phase : **Matches en 2 sets gagnants.**

HEURE	TERRAIN 1		TERRAIN 2	
09h00	2C/3C	Match BFD022	2D/3D	Match BFC022
10h30	1A/3A	Match BFB022	1B/3B	Match BFA022
13h30	1C/3C	Match BFD023	1D/3D	Match BFC023
15h00	2A/3A	Match BFB023	2B/3B	Match BFA023
16h30	1C/2C	Match BFD024	1D/2D	Match BFC024
18h00	1A/2A	Match BFB024	1B/2B	Match BFA024

Classement de 1 à 3 des 4 Poules.

A l'issue de cette journée les 4 équipes classées troisième formeront une poule E à 4 équipes pour disputer les places de 9 à 12.

Les équipes classées premières et secondes disputeront des ¼ de finales par tirage au sort. Deux chapeaux (1 avec les 4 premiers, 1 avec les 4 seconds) - on évitera que 1 premier et 1 second de la phase de poule ne tombent ensemble.

Samedi 11 mai 2019

* 2^{ème} phase : **Matches en 2 sets gagnants.**

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2		
09h00	Poule E	3A/3D	Match BFE025		3B/3C	Match BFE026
10h30	1/4 finales	1A/2x	Match BFF025		1D/2x	Match BFF026
13h30	1/4 finales	1C/2x	Match BFF027		1B/2x	Match BFF028
15h00	Poule E	3A/3C	Match BFE027		3B/3D	Match BFE028
16h30	1/2 F Hautes	G. 1A/2x/ G. 1D/2x	Match BFF031	1/2 F Basses	P. 1A/2x/ P. 1D/2x	Match BFF029
18h00	1/2 F Hautes	G. 1B/2x/ G. 1C/2x	Match BFF032	1/2 F Basses	P. 1B/2x/ P. 1C/2x	Match BFF030

Dimanche 12 mai 2019

* Finales de Classements : **Matches en 2 sets gagnants.**

HEURE		TERRAIN 1		TERRAIN 2	
09h00	Poule E	3A/3B	Match BFE029	3C/3D	Match BFE030
10h30	Places 5/6 - 7/8	Gagnants ½ basses	Match BFF034	Perdants ½ basses	Match BFF033
12h00	Places 3/4	Perdants ½ hautes	Match BFF035		
14h00	Finale	Gagnants ½ hautes	Match BFF036		

16h00 Cérémonie de clôture à l'issue de la finale avec la participation de toutes les équipes **obligatoire**.

A partir de 17h00, départ des délégations.

POULE FINALE M13 MASCULINE A VBC FRANCHEVILLE

I. COMPOSITION DES POULES

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1. VITROLLES SPORTS VB	1. VC HYERES/PIERREFEU	1. AS CANNES	1. DUNKERQUE G.L.V.B.
2. AS YUTZ THIONVILLE	2. HARNES VB	2. SAINT-CLOUD PARIS SF	2. TOURS VB
3. AS VB VELIZY	3. RENNES EC	3. AS SP SARTROUVILLE	3. FRANCHEVILLE VB

II. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Vendredi 10 mai 2019

* **1^{ère} phase** : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1		TERRAIN 2	
09h00	2C/3C	Match BMC022	2D/3D	Match BMD022
10h30	1A/3A	Match BMA022	1B/3B	Match BMB022
13h30	1C/3C	Match BMC023	1D/3D	Match BMD023
15h00	2A/3A	Match BMA023	2B/3B	Match BMB023
16h30	1C/2C	Match BMC024	1D/2D	Match BMD024
18h00	1A/2A	Match BMA024	1B/2B	Match BMB024

Classement de 1 à 3 des 4 Poules.

A l'issue de cette journée les 4 équipes classées troisième formeront une poule E à 4 équipes pour disputer les places de 9 à 12.

Les équipes classées premières et secondes disputeront des ¼ de finales par tirage au sort. Deux chapeaux (1 avec les 4 premiers, 1 avec les 4 seconds) - on évitera que 1 premier et 1 second de la phase de poule ne tombent ensemble.

Samedi 11 mai 2019

* **2^{ème} phase** : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2		
09h00	Poule E	3A/3D	Match BME025		3B/3C	Match BME026
10h30	1/4 finales	1A/2x	Match BMF025		1D/2x	Match BMF026
13h30	1/4 finales	1C/2x	Match BMF027		1B/2x	Match BMF028
15h00	Poule E	3A/3C	Match BME027		3B/3D	Match BME028
16h30	1/2 F Hautes	G. 1A/2x/ G. 1D/2x	Match BMF031	1/2 F Basses	P. 1A/2x/ P. 1D/2x	Match BMF029
18h00	1/2 F Hautes	G. 1B/2x/ G. 1C/2x	Match BMF032	1/2 F Basses	P. 1B/2x/ P. 1C/2x	Match BMF030

Dimanche 12 mai 2019

*** Finales de Classements : Matches en 2 sets gagnants.**

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2	
09h00	Poule E	3A/3B	Match BME029	3C/3D	Match BME030
10h30	Places 5/6 - 7/8	Gagnants ½ basse Places	Match BMF034	Perdants ½ basses	Match BMF033
12h00	Places 3/4	Perdants ½ hautes	Match BMF035		
14h00	Finale	Gagnants ½ hautes	Match BMF036		

16h00 Cérémonie de clôture à l'issue de la finale avec la participation de toutes les équipes **obligatoire**.

A partir de 17h00, départ des délégations.

Art 9 – BALLON

Type de ballon autorisé	Article 15 RGES
GSA devant fournir les ballons	recevant
Nombre de ballons minimum mis à disposition par terrain	8
Ramasseurs de balle	non
Nombre de ballon pour la rencontre	1

Le modèle du ballon utilisé pour la phase finale est laissé à la discrétion du club organisateur, celui-ci doit en informer les clubs participants 15 jours avant le 1^{er} jour de la phase finale. Le modèle choisi devra être utilisé sur l'ensemble de la compétition.

Art 10 – FEUILLE DE MATCH

Seule la licence « Compétition Volley-Ball » permet l'inscription d'un(e) joueur(se) sur la feuille de match.

Les autres inscrits (entraîneur, entraîneur(s) adjoint(s), arbitre, marqueur, soigneur, médecin) doivent être titulaires d'une licence Encadrant -«Encadrement». Par exception, le marqueur peut être titulaire d'une licence Encadrant – « Dirigeant ».

Le marqueur établit la feuille de match sous le contrôle du premier arbitre et l'enregistrement des équipes doit être terminé **trente (30) minutes** avant l'heure de début de la rencontre. Les joueurs seront inscrits dans l'ordre croissant des numéros de maillot. Si une équipe est incomplète ou ne peut justifier de la qualification de ses joueurs, elle sera déclarée forfait.

Art 11 – ARBITRAGE

Les désignations des arbitres et du marqueur seront effectuées par les superviseurs CCA.

Art 12 – FORFAIT

Lorsqu'une équipe perd une rencontre par forfait/pénalité elle sera sanctionnée d'une amende administrative prévue au RG Tarif Amendes et Droits.

Art 13 – REGLEMENTATION FINANCIERE

I – A la charge des GSA :

Le droit d'engagement à la phase finale est de **300 Euros** par équipe.

La participation aux frais est de **129 Euros** par équipe.

II – A la charge de la FFvolley :

Remboursement par la FFvolley des frais de déplacement par équipe, selon le principe suivant : Frais de déplacement jusqu'au lieu de compétition selon le barème ci-dessous.

Le calcul est effectué sur la base du nb de km « aller » parcouru par personne, pour 9 personnes maximum **dont un maximum de 2 encadrants et 1 arbitre (obligatoire)** (internet www.viamichelin.fr).

Km aller x Nb de Présent (9max)	Remboursement
0 à 249 Km	0.00
250 à 549 Km	0.04€
550 à 899 Km	0.08€
900 à +	0.15€

Chaque organisateur recevra une dotation de 40 Ballons (Décathlon ALLSIX) à l'issue de la compétition.

Art 14 – REUNION TECHNIQUE

La date et l'heure de la réunion technique sera fixée au plus tard 15 jours avant par l'organisateur. La présence du responsable de chaque équipe est obligatoire, celui-ci devra fournir au Délégué Sportif son **Collectif avec photos** dûment validé par la FFvolley/CCS.